

L'INSEE fête ses 75 ans !

Article publié le 11/05/2021 sur mon-territoire.fr

Source: [INSEE](#)

L'[Institut national de la statistique et des études économiques - l'Insee](#) a été créé par la loi de finances du 27 avril 1946 (art. 32 et 33). La nouvelle institution reprenait alors une activité de statistique publique qui s'était exercée sans discontinuité depuis 1833.

Il s'agit d'une direction générale du ministère de l'Économie et des Finances implantée dans l'ensemble du territoire français. Il a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble de son territoire.

Il conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle.

Ces informations intéressent les pouvoirs publics, les administrations, les entreprises, les chercheurs, les médias, les enseignants, les étudiants et les particuliers. Elles leur permettent d'enrichir leurs connaissances, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions. Pour satisfaire ses utilisateurs, l'Insee est à l'écoute de leurs besoins et oriente ses travaux en conséquence.

Pour mener à bien ses missions, il mobilise des compétences variées et recrute chaque année pour de nombreux métiers des fonctionnaires et des contractuels.

L'[Insee](#) assure la coordination du service statistique public français et représente la France dans les instances communautaires et internationales chargées de l'harmonisation statistique.

Comme le précise le Directeur Général de l'[Insee](#), Jean-Luc TAVERNIER cet institut "a su traverser les années, évoluer et renforcer sa position afin de toujours mieux répondre aux attentes de la société : éclairer de façon fiable et impartiale les faits économiques et sociaux."

<https://www.youtube.com/watch?v=VXYK5N0lh2g>

